

Les élections communales du 10 octobre 1976

Analyse des résultats

par William FRAEYS,
Ingénieur commercial ULB.



Il existe deux raisons principales d'analyser avec une particulière attention les résultats des élections communales du 10 octobre 1976. La première résulte du fait que le scrutin avait lieu pour la première fois dans le cadre des communes fusionnées et la seconde découle de la date même de cette consultation, à mi-chemin environ entre les dernières élections législatives et la date normale de la fin de la présente législature. Il est dès lors utile de tenter d'examiner dans quelle mesure l'opinion publique s'est modifiée depuis mars 1974.

La loi dite des « fusions de communes » est incontestablement un fait politique et institutionnel majeur qui ne peut pas ne pas avoir influencé le vote d'un nombre important d'électeurs et qui modifie dans une certaine mesure le sens même du scrutin. Dans les grandes entités formées désormais de la commune noyau mais aussi de nombreuses communes périphériques, le vote acquiert un caractère plus politique que jadis. Même dans les zones rurales, l'élection du conseil d'une commune étendue, de loin plus large que le village ou le bourg d'avant les fusions, prend une dimension nouvelle où les facteurs locaux diminuent en importance.

La comparaison des résultats des élections de 1976 avec ceux du scrutin communal de 1970, doit être interprétée en tenant compte de cette modification fondamentale du cadre communal et de ses conséquences sur les candidats, les partis politiques et les électeurs. C'est dans cet esprit que plus d'un observateur a parlé de « politisation » du scrutin communal du 10 octobre 1976.

Ces élections se placent d'autre part à la suite de deux scrutins législatifs qui eurent lieu respectivement en novembre 1971 et en mars 1974. L'opinion ayant assez fort varié entre octobre 1970 et

mars 1974, il importe de déceler si de nouveaux mouvements sont apparus depuis le début de la législature actuelle. Cela implique que l'on dépasse la simple comparaison avec les élections communales de 1970, mais qu'on l'étende aux législatives de 1974, avec cependant les réserves méthodologiques que ce genre de rapprochement doit nécessiter.

Méthode de travail et difficultés.

On vient de voir que la présente analyse portera sur le double plan de la comparaison des résultats des élections communales de 1976 avec d'une part ceux des communales de 1970 et d'autre part ceux du scrutin législatif de 1974. Cet objectif se heurte à deux ordres de difficultés.

a) *Comparaison « Communales » - « Communales »*

La première comparaison, qui est la plus fondée en soi, est perturbée cette année par les fusions de communes dont nous avons souligné l'importance en débutant. Pour établir les comparaisons, nous devons partir des résultats de 1976 dans les nouvelles entités que nous devons rapprocher des résultats fictifs reconstitués au départ de la somme des résultats obtenus en 1970 dans les communes appelées à fusionner. L'établissement de la base de départ (1970) pose certains problèmes. Il faut tout d'abord remarquer que certaines communes n'ont pas été purement et simplement fusionnées, mais que des redécoupages ont été pratiqués. Ces modifications de limites étant, dans l'ensemble, peu importantes il n'en a pas été tenu compte. Dans de nombreux cas ensuite — et ceci est essentiel — la totalisation des résultats dans les communes composantes de la nouvelle entité fait apparaître un nombre élevé de listes politiquement peu identifiables : listes d'intérêts communaux, listes politiquement mixtes, listes de personnalités locales. La présentation des listes dans les communes fusionnées a, au contraire, accentué le caractère politique des candidats et l'application du numéro national a renforcé et mis en lumière le phénomène. La comparaison entre 1976 et 1970 n'en est pas facilitée. Elle le sera, au contraire, à partir des élections de 1982.

Pour l'établissement des résultats reconstitués de 1970, nous nous sommes basés sur les travaux entrepris par le CRISP, le Centre Liégeois d'Informatique et d'Organisation (CLIO) et la Katholieke Universiteit Leuven comme suite à une étude commandée par la RTB et la BRT. Ces trois Institutions ont recomposé les résultats de 1970

dans les communes nouvelles et ont tenté de réduire les éléments d'imprécision.

La comparaison n'est toutefois pas possible pour l'ensemble des communes en raison de l'existence, dans un certain nombre d'entre elles, de listes politiquement non identifiables totalisant un grand nombre de suffrages. Nous avons dès lors dû limiter notre comparaison à un ensemble de circonscriptions où il nous paraissait valable de rapprocher les données de 1970 et de 1976. Ce champ d'investigation comprend :

1. Les communes qui, en 1970, comptaient plus de 10.000 habitants et les chefs-lieux d'arrondissement. Ces entités ont été prises en considération sur base de leur nouvelle structure, c'est-à-dire en y incorporant toutes les communes qui y ont été jointes par la loi de fusion. Cet échantillon représente quelque 3.756.000 suffrages valables émis en 1970, soit environ 55 % du corps électoral wallon et 75 % de celui de la région flamande. Les 19 communes de l'arrondissement de Bruxelles-capitale, qui comptent chacune plus de 10.000 habitants, y sont évidemment toutes représentées. Toutes les analyses antérieures que nous avons consacrées aux élections communales portaient sur ces communes de plus de 10.000 habitants et chefs-lieux d'arrondissement. Nous avons pu ainsi rapprocher des résultats de notre analyse de 1970 les totalisations faites sur base des relevés du CRISP, du CLIO et de la KUL. Les résultats ne sont évidemment pas strictement comparables en raison de l'apport des suffrages émis dans les communes jointes par suite des fusions. Il nous paraît cependant, en rapprochant les résultats de nos analyses antérieures et ceux des travaux des 3 instituts, que la base de départ de 1970 est fiable.

2. Toutes les communes, quel que soit le nombre d'habitants où les listes non identifiables (« Listes diverses ») obtenaient en 1970, moins de 20 % des votes valables. Cette limite de 20 % est évidemment arbitraire, mais elle concilie le désir d'éviter un trop fort pourcentage de listes non identifiables et celui d'étendre tant que faire se peut l'échantillon choisi. Notons dès l'abord que les listes mixtes ou de Cartel ne sont pas considérées comme des listes non identifiables, mais bien comme des listes politiques dont les résultats sont répartis suivant certains critères que nous évoquons plus loin.

L'ensemble de ces deux groupes de communes nous sert de base pour la comparaison des résultats des élections communales de 1976 et de 1970. Il comprend :

219 communes de la région wallonne,
 117 communes de la région flamande
 et les 19 communes de Bruxelles-capitale
 soit au total 355 des 596 communes actuelles.

Cet échantillon est largement représentatif de l'électorat flamand, dont il reprend quelque 90 % des suffrages, et représentatif de l'électorat wallon dont il totalise 75 % des électeurs. Il faut noter cependant une sous-représentation des provinces de Namur et de Luxembourg.

Cet ensemble est la plus large base de comparaison que nous ayons cru pouvoir utiliser, sans accroître trop le total des « Listes diverses », ce qui aurait été le cas si nous avions pris toutes les communes du pays.

A ce niveau, la comparaison se fait donc entre les résultats de deux scrutins communaux, ce qui est un élément de fiabilité de l'analyse. Elle est cependant éternelle par la politisation des élections dans les nouvelles entités nées de la fusion de communes de petite ou moyenne importance. Il est certain que dans les résultats de 1970 pas mal de votes politiques se cachent dans les résultats des listes diverses, tandis qu'une partie de ces mêmes électeurs auront reporté leurs suffrages en 1976 sur des listes politiquement marquées. Un certain nombre peut même l'avoir fait en votant pour le même candidat si celui-ci se présentait en 1976 sur une liste politiquement étiquetée tandis qu'il figurait en 1970 sur une liste d'intérêts communaux. Le fait doit être particulièrement vrai pour les partis chrétien et libéral et notamment pour les chrétiens en région flamande.

b) *Comparaison « Communales » - « Législatives »*

La seconde comparaison portera sur les élections communales de 1976 et les législatives de 1974 et éventuellement celles de 1971. Ce rapprochement est plus fragile que le précédent puisque les mobiles des électeurs peuvent être différents selon qu'ils élisent des conseillers communaux ou les membres du Parlement.

Il est néanmoins nécessaire, étant donné que l'état de l'opinion a varié entre 1970 et 1974 et que le simple rapprochement entre les résultats de 1976 et ceux de 1970 donnerait l'impression de mouvements de voix dont tout ou partie a déjà été enregistré en 1971 et 1974. Le phénomène actuellement le plus intéressant étant de savoir si l'électorat a modifié ses orientations depuis le début de la législature, il faut évidemment faire la comparaison entre 1974 et 1976.

Celle-ci peut d'autre part être faite avec moins de réserve que précédemment vu le caractère de politisation des élections communales de 1976 dont nous avons déjà parlé. Cette comparaison entre communales et législatives qui devait, jadis, se limiter aux grandes communes (en

pratique aux communes de plus de 10.000 habitants) peut maintenant s'étendre à l'ensemble des communes du pays.

Dans cette seconde approche nous avons donc totalisé les résultats de toutes les communes où il y eut élection, soit 595 communes sur 596.

c) *Critères de répartition des voix*

Dans l'une comme dans l'autre comparaison, nous avons dû répartir entre les tendances politiques les résultats des listes qui ne se présentaient pas sous un numéro national (listes 11 et suivantes). Ces listes étaient soit des cartels, soit des listes à tendance politique dominante, soit de véritables listes sans coloration apparente.

Nous avons totalisé les résultats des listes à tendance politique dominante avec les résultats des listes officielles de ladite tendance, tandis que nous avons classé dans la rubrique « Listes diverses » tous les résultats pour lesquels nous ne disposons pas de données précises. Enfin, nous avons réparti les résultats des listes mixtes ou de cartel entre les composantes politiques de ces listes, sur base de la force respective des partis constitutifs de ces listes mixtes ou de cartel et ce au niveau de la province où la répartition était à opérer. Ainsi, par exemple, les résultats de la liste de cartel PSB-PLP d'Ellezelles (arrondissement de Ath) ont été répartis entre le PSB et le PLP sur base de la proportion des résultats atteints dans la province de Hainaut par les listes PSB (n° 5) et PLP (n° 3). Nous avons pleinement conscience que cette répartition a quelque chose d'arbitraire et d'approximatif, mais il ne nous était guère possible d'opérer autrement, sous peine de devoir nous livrer à une analyse locale, de connaître l'étiquette de chaque candidat et de nous baser sur les votes de préférence. Un tel travail, de par son importance, dépassait largement nos possibilités matérielles.

D'autre part, la répartition que nous avons faite de ces suffrages mixtes améliore l'analyse des tendances du scrutin puisqu'elle attribue, même approximativement, aux tendances constitutives les votes qui sans cela demeureraient perdus dans les « Listes diverses ». Enfin, l'ampleur des répartitions à opérer demeurait relativement réduite par rapport aux suffrages directement identifiables, ce qui réduit le risque d'erreur. A titre d'indication, pour la totalité des communes, les votes de cartel ou de listes mixtes représentaient 9,96 % des votes valables en région wallonne et 5,07 % en région flamande. Il n'y avait pas de listes de cartel dans les 19 communes de Bruxelles-capitale à l'exception des listes flamandes, dont nous n'avons pas réparti les suffrages, les considérant comme un tout et analysant leurs résultats non sous l'angle politique, mais sous l'aspect de l'importance flamande à Bruxelles.

Il nous faut enfin indiquer que nous nous sommes largement basés sur la série d'articles parus dans *La Libre Belgique* du 14 septembre au 9 octobre, ainsi que sur les indications contenues dans les pages de résultats publiées par *Le Soir* du 11 octobre, pour déceler la tendance politique des listes qui ne se présentaient pas sous un numéro national.

Nous sommes conscients du degré d'incertitude qui demeure dans ces diverses estimations et nous demandons donc au lecteur d'en tenir compte en lisant la suite de cette étude. Les résultats auxquels nous sommes arrivés indiquent des tendances générales mais ne doivent pas être considérés comme revêtus d'une précision arithmétique rigoureuse.

Analyse des résultats.

L'analyse des résultats des élections communales du 10 octobre 1976 peut se faire à divers niveaux : grandes villes, zones rurales, au plan de chacune des 8 provinces « homogènes » et par arrondissement pour le Brabant, au niveau enfin des trois régions du pays :

- les communes de la région wallonne,
- les communes de la région flamande,
- les 19 communes de Bruxelles-capitale.

Nous retiendrons cette dernière approche, quitte à la compléter, au sein de chacune des analyses régionales, par des considérations plus particulières relatives à tel ou tel aspect local qui nous paraît devoir être mis en lumière.

1. La région wallonne.

Selon les chiffres globaux dont nous disposons (1), il y avait 2.138.709 électeurs inscrits dans les communes de la région wallonne (2). On a dénombré 2.017.955 bulletins déposés, soit une participation de 94,4 %. Celle-ci est supérieure à celles atteintes aux élections législatives de 1971 et de 1974 qui s'établissaient respectivement à 90,2 % et 89,2 %. La hausse de participation n'est cependant qu'en partie réelle. Elle est apparente dans la mesure où les listes électorales utilisées le 10 octobre 1976 datent du 1^{er} juillet 1975 avec clôture définitive en décembre 1975, tandis que celles utilisées en mars 1974 dataient de 1971. Lorsqu'on sait qu'il meurt par an en Belgique environ 120.000 personnes dont quelque

(1) Ils sont extraits de listings mécanographiques établis par IBM pour le Ministère de l'Intérieur.

(2) Provinces de Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur et arrondissement de Nivelles.

100.000 doivent être des électeurs belges, on voit que le pourcentage de participation peut dépendre de l'ancienneté de la liste.

Le nombre d'électeurs inscrits n'est en effet pas modifié entre deux revisions biennales.

La participation a cependant dû être réellement plus élevée par suite de la possibilité plus large offerte aux électeurs omis sur les listes électorales de s'y faire inscrire jusqu'à quelques jours du scrutin et par une meilleure application du vote par procuration.

Sur ces 2.017.955 bulletins déposés, 1.943.095 portaient un suffrage valable, soit 96,3 %, tandis que 74.860 bulletins étaient recensés comme blancs et nuls (3,7 %). Le pourcentage des votes valables est nettement plus élevé qu'en 1971 et 1974, où il atteignait respectivement 93,1 % et 92,5 %. Nous ne connaissons pas les causes de la chute des bulletins blancs et nuls.

*
**

Les résultats comparés des divers partis sont résumés dans deux tableaux qui rapprochent les pourcentages de voix obtenus d'une part aux élections communales de 1970 et 1976 et d'autre part aux législatives de 1971 et 1974 et aux communales de 1976. Le premier tableau couvre l'échantillon de communes dont nous avons parlé plus haut, le second l'ensemble des communes wallonnes.

Notre commentaire, qui vise à situer le niveau actuel des forces politiques portera conjointement sur les deux tableaux.

Les *communistes* (auxquels nous associons toujours les listes UDP) recueillent 5,4 % des suffrages de l'échantillon de communes (en progrès de 0,2 % par rapport à 1970) et 4,1 % de l'ensemble des communes. Dans la comparaison avec les élections législatives, il faut être attentif au fait qu'il n'y avait pas de liste communiste dans de nombreuses communes et que le résultat de ce parti est traditionnellement moins bon aux communales qu'aux législatives. Nous pensons donc que le niveau actuel des communistes dans l'électorat wallon doit être égal ou légèrement supérieur à ce qu'il était en 1974. Il nous paraît que les résultats communistes sont plus favorables dans la province de Liège que dans celle du Hainaut. Il n'est guère possible d'émettre une comparaison valable pour Namur et le Luxembourg.

Les *socialistes* sont certainement en progrès dans la région wallonne. Si on compare leur résultat à celui des élections de 1970, ils progressent de 2,2 %, tandis qu'ils recueillent 40,1 % de l'ensemble des suffrages des communes wallonnes, soit 3,3 % de plus que lors du scrutin législatif de 1974. Tant que les comparaisons se faisaient au niveau des grandes communes, le résultat socialiste devait être quelque peu surfait par rap-

port à la réalité totale. Il est d'ailleurs encore plus élevé dans « l'échantillon » que dans l'ensemble des communes. Aujourd'hui que la comparaison peut porter sur l'ensemble des communes et que la politisation des élections communales a eu pour conséquence la présentation d'un nombre élevé de listes socialistes luttant sous leur propre bannière, nous pensons que le résultat total recensé aux élections de 1976, se rapproche du niveau réel de pénétration des socialistes en wallonie. Si tel est le cas, nous pouvons dire que le progrès est de l'ordre de 3 à 4 %. Analysé au

Région wallonne - Echantillon de communes*

Comparaison entre élections communales de 1970 et 1976
(en % des votes valables)

Elections communales	Votes valables	Communistes	PSB	PLP	PSC	RW	Listes diverses
1970	1.296.797	5,2	42,1	14,1	22,4	7,8	8,4
1976	1.369.632	5,4	44,3	13,9	27,3	8,2	0,9
Différences		+ 0,2	+ 2,2	- 0,2	+ 4,9	+ 0,4	- 7,5

* Voir définition p. 429.

Région wallonne - Totalité des communes

Comparaison entre les élections législatives de 1971 et 1974
et les communales de 1976
(en % des votes valables)

Elections	Communistes	PSB	PLP	PSC	RW	Listes diverses
Législatives 1971	5,8	34,4	17,7	20,5	20,9	0,7
Législatives 1974	5,8	36,8	15,1	22,6	18,5	1,2
Communales 1976	4,1	40,1	14,3	30,9	6,8	3,8
Différences 76-74	- 1,7	+ 3,3	- 0,8	+ 8,3	- 11,7	+ 2,6

niveau provincial, le progrès socialiste semble net à Liège et dans certaines régions du Hainaut, plus modéré dans la province de Namur, notamment dans les cantons ruraux. Les socialistes ne nous paraissent pas avoir progressé dans le Luxembourg.

Le PLP recueille 13,9 % des voix dans les communes de l'échantillon, soit 0,2 % de moins qu'en 1970 et 14,3 % dans l'ensemble de la Wallonie, ou 0,8 % de moins qu'en 1974. Comme le PLP avait reculé très nettement en 1971 et encore en 1974, il nous paraît correct de dire que son résultat actuel doit représenter un statu-quo par rapport à son niveau d'influence de 1974. S'il n'en était pas ainsi, le recul par rapport à 1970 dans l'échantillon aurait dû être plus élevé.

Les résultats libéraux nous paraissent moins bons à Namur que dans les autres provinces.

Le PSC nous apparaît comme le parti dont la progression a été la plus nette dans la région wallonne. Il gagnerait près de 5 % par rapport à 1970 et atteindrait 30,9 % des suffrages communaux, soit 8,3 % au-dessus du niveau législatif. Ce dernier chiffre est cependant forcé et il est influencé par les résultats obtenus, notamment en région rurale, par des personnalités locales se présentant sur les listes PSC. Nous pouvons croire qu'à des élections législatives, le PSC n'aurait pas atteint un tel niveau relatif. Ceci pour dire que nous évaluons (mais en soulignant bien le caractère aléatoire de cette évaluation) le progrès social-chrétien par rapport à 1974 aux environs de 5 %, c'est-à-dire à un progrès légèrement supérieur à l'avance socialiste. Les progrès chrétiens nous semblent assez généraux et assez semblables dans les diverses provinces wallonnes.

Le *Rassemblement Wallon* apparaît certainement comme le grand perdant de ces élections communales. Il faut néanmoins entourer les résultats bruts de certains commentaires. On constate en effet que par rapport à 1970 et dans notre échantillon, le Rassemblement Wallon progresse de 0,4 % pour atteindre 8,2 % des voix. Par rapport à 1974 d'autre part, son recul apparent est de 11,7 % passant de 18,5 % aux législatives de 1974 à 6,8 % aux communales de 1976.

La vérité se situe entre ces deux extrêmes et est la résultante d'une part des progrès considérables réalisés par le RW entre 1970 et 1974 (3) et situant donc le niveau de 1974 bien au-dessus de 1970, mais d'autre part du fait que le RW ne se présentait pas dans toutes les communes en 1976, ce qui doit normalement accentuer le recul apparent de ce parti par rapport aux législatives. Ces deux éléments pris en considération, nous évaluons le recul du RW aux environs de 7 à 8 %.

Ce recul est très général dans l'ensemble des provinces wallonnes.

Les *listes diverses* recueillent beaucoup moins de suffrages qu'en 1970. Il faut y voir l'effet de la politisation du scrutin. Comme ces listes non identifiables totalisaient, dans notre échantillon, 8,4 % des suffrages, il est certain qu'une partie de ces voix étaient des voix « politiquement cachées » et qu'elles auraient dû se retrouver dans les totaux des divers partis.

Ce pourcentage de 8,4 % donne l'ordre de grandeur total de l'imprécision des comparaisons. Il ne nous paraît pas suffisamment élevé pour remettre en cause les tendances que nous avons dégagées ci-dessus.

(3) Aux législatives de 1968 le RW représentait 10,5 % de l'électorat wallon, tandis qu'il totalisait 18,5 % en 1974.

2. La région flamande.

La région flamande (4) comptait 3.945.215 électeurs inscrits qui ont déposé 3.768.440 bulletins dans les urnes. La participation électorale atteint ainsi 95,5 %, contre 92,8 % aux législatives de 1971, et 91,5 % à celles de 1974. La plus forte participation s'explique de la même manière que pour la Wallonie.

Les bulletins déposés se répartissent en 3.640.137 votes valables soit 96,6 % et 128.303 blancs et nuls ou 3,4 %. Le pourcentage de votes valables dépasse nettement les pourcentages de 1971 et 1974, qui étaient respectivement de 91,2 % et de 91,8 %. Nous n'avions pas d'explication certaine de ce mouvement pour la région wallonne. Il en est de même ici.

*
**

Les résultats étant présentés de la même manière que pour la région wallonne, nous passerons tout de suite aux commentaires.

Les *communistes* recueillent 0,8 % des voix dans les communes de notre échantillon, en quasi statu-quo par rapport à 1970, et atteignent 0,7 % dans l'ensemble des communes contre 1,6 % aux législatives. Comme les communistes ne présentent pas de listes dans toutes les communes, on peut conclure que leur recul par rapport aux législatives est plus apparent que réel. Nous estimons que les communistes sont restés pratiquement au niveau, fort faible, qu'ils atteignent en région flamande depuis longtemps.

Les *socialistes* totalisent 22,1 % des voix dans l'échantillon de communes, soit un recul de 1,1 % par rapport à 1970. Ils atteignent d'autre part 20,5 % dans l'ensemble des communes contre 22,3 % aux législatives de 1974. Malgré ces deux reculs apparents, nous pensons que les socialistes sont soit restés quasi au même niveau qu'en 1974, soit n'ont reculé que faiblement.

Nous étayons notre thèse en rappelant d'une part qu'entre 1970 et 1974, le BSP avait reculé et que dès lors le résultat de 1970 est une base de comparaison élevée et que d'autre part le niveau aux communales est souvent quelque peu inférieur à celui des législatives, en raison de l'absence de liste dans certaines communes. Le recul par rapport à 1974 serait donc, comme pour les communistes, plus apparent que réel.

Examinés au niveau des provinces, les résultats socialistes nous paraissent indiquer un progrès à Anvers, mais un recul assez net au Limbourg et un recul moindre dans les deux Flandres.

(4) Provinces d'Anvers, de Flandre Occidentale, de Flandre Orientale, de Limbourg et Arrondissements de Louvain et de Hal-Vilvorde.

Le PVV atteint 14,7 % des voix dans notre échantillon, en progrès de 2,7 % par rapport à 1970, et 15,1 % dans l'ensemble des communes contre 17,3 % aux législatives. La contradiction n'est qu'apparente entre ces deux mouvements en sens opposé. Il faut se rappeler en effet que le PVV avait progressé entre 1970 et 1974 et que le niveau de 1970 est donc une base de comparaison trop basse. Nous pensons que le résultat réel du PVV doit être égal ou légèrement inférieur à celui de 1974.

Les résultats libéraux, analysés au niveau des provinces, ne font pas ressortir des différences bien prononcées.

Région flamande - Echantillon de communes*

Comparaison entre élections communales de 1970 et 1976
(en % des votes valables)

Elections communales	Votes valables	Communistes	BSP	PVV	CVP	Volksunie	Listes francophones	Listes diverses
1970	2.785.562	0,7	23,2	12,0	44,5	10,5	0,9	8,2
1976	3.030.082	0,8	22,1	14,7	44,0	13,1	1,2	4,1
Différences		+ 0,1	- 1,1	+ 2,7	- 0,5	+ 2,6	+ 0,3	- 4,1

* Voir définition p. 429.

Région flamande - Totalité des communes

Comparaison entre les élections législatives de 1971 et 1974
et les communales de 1976
(en % des votes valables)

Elections	Communistes	BSP	PVV	CVP	Volksunie	Listes francophones	Listes diverses
Législatives 1971	1,6	24,6	16,5	37,8	18,8	0,3	0,4
Législatives 1974	1,6	22,3	17,3	39,9	16,8	0,5	1,6
Communales 1976	0,7	20,5	15,1	44,7	12,4	1,2	5,4
Différences 76-74	- 0,9	- 1,8	- 2,2	+ 4,8	- 4,4	+ 0,7	+ 3,8

Les résultats du CVP nous paraissent plus délicats à interpréter. Selon nos estimations en effet, les sociaux chrétiens recueilleraient 44 % des voix au niveau de notre échantillon, contre 44,5 % en 1970 et 44,7 % pour l'ensemble des communes, en progrès de 4,8 % par rapport à 1974. Comment mesurer le mouvement réel par rapport à 1974 ?

Il semble y avoir contradiction entre un très léger recul si l'on compare les résultats communaux de 1976 et de 1970 et une avance non négligeable si l'on rapproche les résultats communaux de 1976 des résultats législatifs de 1974.

Nous pensons que le résultat CVP est structurellement supérieur aux élections communales à ce qu'il est aux législatives, en raison d'une part de la présence de listes chrétiennes dans toutes les communes et d'autre part du rôle des personnalités locales. Le phénomène est inverse de celui qui existe pour les communistes et les socialistes.

Dans cette hypothèse une fraction importante de la différence entre le pourcentage de 1976 et celui de 1974, ne traduirait qu'une avance apparente et le progrès CVP serait beaucoup moins net que ne le ferait supposer la lecture du tableau. Nous estimons plutôt que le CVP est en quasi statu-quo ou en très légère avance par rapport à 1974, mais certainement bien moins que les premiers commentaires ne le laissent croire.

La *Volksunie* recueille 13,1 % dans notre échantillon contre 10,5 % en 1970 et 12,4 % dans l'ensemble de la région flamande soit 4,4 % de moins qu'aux législatives. Notre sentiment est que la *Volksunie* doit se situer fort près de son résultat de 1974, étant entendu qu'à l'inverse du CVP, le résultat de ce parti est structurellement moins bon aux élections communales qu'aux législatives. La *Volksunie* ne présente pas de liste dans toutes les communes, tout au moins sous sa propre bannière. Bien des votes d'électeurs de la *Volksunie* doivent se cacher, aux communales, soit dans des listes diverses, soit sur des candidats de listes mixtes.

Les *listes francophones* ne représentent statistiquement que peu de chose en région flamande. Elles totalisent quelque 42.000 voix, soit 1,2 %. Elles sont d'ailleurs limitées à la commune des Fourons (où « Retour à Liège » obtient 63 % des voix) et à une quinzaine de communes de la périphérie de Bruxelles. Elles ne sont vraiment significatives que dans cinq des six communes « à facilités ». Dans l'ensemble de ces six communes, elles recueillent quelque 53 % des suffrages.

Les *listes diverses* totalisent 5,4 % des suffrages, ce qui indique que le degré d'imprécision de nos totalisations demeure malgré tout assez modéré. Une chose est à signaler dans ce groupe de listes : l'insuccès total des listes Amada qui ne dépassent jamais 0,5 % des voix sauf dans la Province d'Anvers où elles atteignent 0,9 % des suffrages.

3. La région bruxelloise.

L'analyse des résultats de la région bruxelloise doit, pour une raison technique, se faire à deux niveaux différents.

La comparaison des résultats des élections communales de 1976 avec ceux de 1970 peut être établie au plan des 19 communes. Au contraire le rapprochement avec les résultats des législatives doit s'effectuer pour les huit cantons bruxellois qui représentent la plus petite

circonscription qui contienne la totalité des 19 communes, mais qui comprend en outre une dizaine de communes de la région flamande (5).

La participation électorale a été plus faible à Bruxelles que dans le reste du pays. Les bulletins déposés représentent 91,1 % des électeurs inscrits. Ce pourcentage est néanmoins, ici aussi, supérieur à celui des législatives de 1971 et 1974. Les bulletins valables s'établissent à 95,7 % de bulletins déposés, en hausse par rapport aux législatives. On peut donc dire que l'on retrouve à Bruxelles, bien qu'à un niveau plus bas, l'augmentation de participation et le recul des votes blancs et nuls.

Deux tableaux résument les résultats des élections communales de 1976 et les comparent à ceux de 1970 d'une part, de 1971 et 1974 d'autre part. Ces tableaux sont d'une lecture peu aisée, non de la faute de l'analyste, mais par suite d'une situation beaucoup plus embrouillée et plus mouvante des partis politiques par rapport au reste du pays.

Les *communistes*, qui sont quasi les seuls à se présenter toujours sous leur seule étiquette, recueillent 2,6 % des voix dans les 19 communes, en progrès de 0,8 % par rapport à 1970 et 2,3 % dans les huit cantons, soit 1,7 % au-dessous de leur niveau législatif. Compte tenu d'une part du progrès déjà réalisé entre 1971 et 1974 et d'autre part du fait que le résultat communal est traditionnellement inférieur au résultat législatif, nous estimons que les communistes retrouvent quasiment leur niveau de 1974.

Les *socialistes* présentaient des listes séparées (PSB et Rode Leeuwen) en 1970, 1971 et 1974 et des listes uniques en 1976 dans certaines communes, tandis que dans d'autres les Rode Leeuwen participaient aux listes flamandes. Compte tenu de ces particularités, nous estimons que les socialistes ont très légèrement reculé à Bruxelles. Ils totalisent 20,9 % des suffrages dans les 19 communes en recul de 3,6 % par rapport à 1970 et 19,5 % dans les huit cantons en régression de 1 % par rapport à 1974. Ces reculs apparents sont forcés en raison de votes socialistes répartis sur certaines listes flamandes, mais ce dernier phénomène n'explique sans doute pas la totalité du recul.

Les sociaux chrétiens se sont présentés, soit séparément, soit sur des listes PSC-CVP. Globalement ils atteignent 17,0 % dans les 19 communes contre 19,1 % aux listes UAB de 1970 et 19,8 % dans les huit cantons en recul de 3,0 % par rapport à 1974. Il nous paraît certain

(5) Dont cinq des six communes à facilités. Depuis les fusions de communes, la zone n'est plus totalement ce qu'elle était en 1970 en raison du transfert de certaines communes des huit cantons vers les cinq autres cantons de l'arrondissement électoral et vice-versa.

Région bruxelloise - 19 communes

Comparaison des résultats des élections communales de 1970 et de 1976
(en % des votes valables)

Elections communales	Communistes	Socialistes		Sociaux chrétiens			Libéraux			FDF*	Volksunie et listes flamandes	Listes diverses
		PSB	BSP	PSC	CVP	UAB PSC-CVP	PLP	PL	PLP-PVV			
1970	1,8	22,2	2,3			19,1	21,7			27,9	2,7	2,3
1976	2,6	20,9		8,7	2,2	6,1		14,5	2,5	33,8	7,7	1,0
Différences	+ 0,8	- 3,6			- 2,1			- 4,7		+ 5,9	+ 5,0	- 1,3

* Y compris DB en 1970.

Région bruxelloise - 8 cantons

Comparaison des résultats des élections législatives de 1971 et de 1974
et des communales 1976
(en % des votes valables)

Elections	Communistes	Socialistes		Sociaux chrétiens			Libéraux			Listes francophones		Volksunie et listes flamandes	Listes diverses
		PSB	BSP	PSC CVP	PSC	CVP	PLP PVV	Lib. Lob.	PLP Brux. PL	FDF PLDP	FDF		
Législatives 1971	2,8	18,2	2,5	20,1			3,6	2,6	9,8		34,5	5,7	0,2
Législatives 1974	4,0	18,5	2,0		15,0	7,8	3,1			39,6		6,2	1,0
Communales 1976	2,3	19,5		5,3	7,7	6,8		3,7	12,5		32,3	8,6	1,3
Différences 1976-1974	- 1,7	- 1,0			- 3,0			- 2,2		+ 5,2		+ 2,4	+ 0,3

que, contrairement aux deux autres régions, les sociaux chrétiens reculent à Bruxelles de l'ordre de 2 à 3 %

Les *libéraux* sont certainement le parti qui complique le plus la situation à Bruxelles par suite de leur morcellement interne et de la conclusion d'un cartel entre une partie d'entre eux et le FDF en 1974.

L'ensemble des listes libérales totalisent 17,0 % dans les 19 communes en recul de 4,7 % par rapport à 1970. Dans les huit cantons, les libéraux de la tendance PLP-PVV recueillent 3,7 % des voix contre 5,9 % aux législatives. Le Parti libéral obtient 12,5 %. La comparaison est rendue difficile par le fait du cartel qui unissait le FDF au PLDP en 1974. Selon que l'on estime qu'il y avait plus ou moins de voix libérales dans les 39,6 % du cartel, on obtiendra des mouvements plus ou moins importants et pour les libéraux et pour le FDF.

On constate cependant que le groupe formé par le FDF et la fraction des libéraux qui lui est proche ou alliée a obtenu, dans les huit cantons 44,3 % en 1971, 39,6 % en 1974 et 44,8 % en 1976. Il y a certainement progrès par rapport à 1974. Nous pensons qu'il doit être le fait à la fois d'un progrès PL et FDF. Ceci nous amène à croire, que l'ensemble des listes libérales doit progresser d'environ 1 % à 2 % par rapport au niveau de 1974.

Le *FDF* a été présenté comme le grand vainqueur des élections à Bruxelles et il est certain qu'il est en progrès. On ne doit cependant pas surestimer l'ampleur de son avance. Recueillant 33,8 % des voix dans les 19 communes, il progresse de 5,9 % par rapport à 1970. Il avait cependant fortement avancé en 1971 et reculé, en cartel, en 1974. Il n'est sans doute pas très éloigné de la réalité de dire que les voix FDF devaient représenter de 30 à 31 % dans les 39,6 % de 1974. Cela aurait comme conséquence que le progrès du FDF se situerait entre 1 et 3 % par rapport au niveau de 1974. Ce progrès qui est certain, ne nous paraît pas suffisant pour que le FDF retrouve ses maxima de 1971. La formation francophone aurait donc récupéré une partie seulement de ses pertes de 1974.

La *Volksunie* et les listes flamandes totalisent 7,7 % contre 2,7 % en 1970, soit un progrès de 5 %. Cette avance est cependant en partie apparente. Il faut en effet tenir compte de la présence en 1976 de certains candidats Rode Leeuwen, libéraux et chrétiens sur les listes d'unité flamande. En 1970, la *Volksunie* et les Rode Leeuwen qui étaient les deux listes spécifiquement flamandes, totalisaient ensemble 5 %. Dans les huit cantons les listes flamandes atteignent 8,6 % en progression de 2,4 % par rapport à 1974. Compte tenu du phénomène Rode Leeuwen, nous estimons l'avance réelle de la *Volksunie* à environ 1 % par rapport à 1974. Si l'on veut tenter de mesurer l'importance

de l'électorat qui, dans les 19 communes, vote pour des candidats spécifiquement flamands, on doit additionner les résultats des listes flamandes (7,7 %), du CVP (2,2 %) d'une fraction des voix socialistes et d'une part des votes des listes PSC-CVP et PLP-PVV. Nous pensons qu'au total ce pourcentage doit approcher 15 % des votes valables.

*
* *

Il y a lieu enfin de souligner un phénomène très curieux et cependant fort net : la défaite de la majorité des Bourgmestres qui n'appartiennent pas au FDF.

Dans les 15 communes où le mayer n'était pas FDF, il y en a 13 où la liste du Bourgmestre ou de la tendance de celui-ci régresse.

Seuls font exception à cette défaite généralisée M. BEAUTHIER (PSC) à Ganshoren et M. BOSSAERT (PL) à Koekelberg.

Le recul des cinq bourgmestres socialistes est soit très sévère, soit plus modéré comme à Evere (6). Les bourgmestres libéraux reculent mais, dans l'ensemble moins fortement, tandis que la défaite de M. FALLON (PSC) est profonde.

Ce phénomène est nouveau en ce sens qu'il contredit l'expérience des dernières années où les bourgmestres parvenaient souvent, soit à amplifier un mouvement favorable à leur parti, soit à atténuer ou même à contrecarrer une régression de celui-ci.

Faut-il voir dans les résultats de 1976 une certaine perte de confiance des Bruxellois dans leurs bourgmestres ou simplement une plus grande politisation du vote par delà les personnalités locales ? Nous n'avons pas d'éléments péremptoirs pour trancher la question, mais nous penchons pour la deuxième branche de l'alternative.

Plan national et conclusions.

Ayant analysé les résultats des élections communales du 10 octobre 1976, région par région, il nous faut maintenant conclure. Nous le ferons en nous plaçant sur le plan national.

Pour l'ensemble de la Belgique, la participation électorale a atteint le pourcentage élevé de 94,7 %, tandis que les bulletins blancs et nuls ne s'élevaient qu'à 3,6 % des suffrages déposés. Ces élections nous paraissent dégager une très grande stabilité du corps électoral par rapport au niveau de l'opinion qui s'est exprimée aux législatives de 1974. Les

(6) En tenant compte en 1970 de la liste Rode Leeuwen.

mouvements sont minimes en Flandre, où l'avance CVP nous paraît avoir été moins nette que ce qui avait été souligné au lendemain du 10 octobre. En Wallonie, le recul du Rassemblement Wallon est certain et profond. Deux partis profitent de cette perte du RW : les socialistes, comme on l'avait souligné, mais plus encore les sociaux chrétiens.

A Bruxelles, l'avance du FDF est indéniable mais elle nous paraît, elle aussi, plus modérée que ce qui a été dit. Elle n'est pas suffisante pour que ce parti retrouve son maximum de 1971.

En conclusion, nous croyons pouvoir dire que si les électeurs avaient voté comme ils l'ont fait le 10 octobre pour élire un Parlement, celui-ci aurait été relativement peu différent des Chambres actuelles avec cependant une représentation RW amoindrie au profit des sociaux chrétiens, et dans une moindre mesure des socialistes et du FDF.

Cette conclusion ne signifie évidemment pas que le corps électoral reproduira ce vote lors des futures élections législatives, mais ceci n'est plus affaire d'analyse du passé, mais bien de « sondages » pour l'avenir.

Summary : Analysis of results of the municipal elections of 1976.

For the first time, the municipal election of 10 October 1976 was held in new units resulting from the merger of numerous boroughs (« communes »). This is the reason why the political character of the poll became more outspoken.

The results of the present election should be compared not only with the preceding municipal poll in 1970, but also with the result of the two parliamentary elections (1971 and 1974) which took place since then.

This analyses leads us to the conclusion that in the Walloon region, « Rassemblement Wallon » suffered an important setback in comparison with 1974 for the benefit of Christian Democrats and to a lesser extent of the Socialist Party.

In the Flemish region, a great stability may be noted with respect to the opinion expressed in 1974. At the utmost, a very slight Socialist loss may be observed as well as a Liberal quasi status quo and a moderate rise for the Christian Democrats.

Although FDF's progress with respect to 1974 cannot be denied, its extent is not sufficient to bring this party back to its 1971 record level.

To conclude one might say that should the voters have voted in a similar way to elect a Parliament, the Chambers would not be much different from what they are now, but for a loss of seats for « Rassemblement Wallon » which would benefit to the Christian Democrats in the first place and to a lesser extent to the Socialists and FDF as well.

